



**M.R.C AVIGNON**  
**Province de Québec**

**Avis public**

Aux contribuables de la Municipalité de Nouvelle.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Benoît Cabot, directeur général et greffier-trésorier, de la susdite municipalité :

Qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Nouvelle est convoquée par la Mairesse, Madame Rachel Dugas, pour être tenue le mardi 3 septembre 2024, à 19h00, à la salle municipale de Nouvelle située au 470, rue Francoeur, lors de laquelle les points suivants seront soumis :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. CONSTATATION DU QUORUM
4. URBANISME – DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 5, CHEMIN VICTORIEN EST À NOUVELLE
5. URBANISME - DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 25, CHEMIN VICTORIEN EST À NOUVELLE
6. DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 8, CHEMIN VICTORIEN OUEST À NOUVELLE
7. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU 693, ROUTE 132 EST
8. DÉVELOPPEMENT – DEMANDES DE DÉCRET POUR MODIFIER L'ENTENTE DE PRÉ-TRANSFERT DU QUAI DE MIGUASHA
9. SÉCURITÉ INCENDIE - ADOPTION DU PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC D'AVIGNON
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. CLÔTURE DE LA SÉANCE
12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Nouvelle, ce 2024-08-28

---

Benoît Cabot,

Directeur général et greffier-trésorier